

Etude des populations comtadines à partir d'un registre de mariages du Consistoire de Marseille 1877-1893



Juste une petite mise au point avant de rentrer dans mon sujet. Ce qui suit n'est pas une réflexion aboutie. Il s'agit plutôt de pistes qui seront ultérieurement approfondies.

Une nécessité, replacer la période dans le contexte démographique et politique marseillais et poser les problèmes de méthode

Renée DRAY-BENSOUSAN

Sur le plan politique

Depuis la reconnaissance des juifs en tant que citoyens par la Révolution française en 1791, la minorité juive a gardé les structure et l'organisation donnée par Napoléon 1^{er} (réunion des députés juifs choisis par les préfets, à Paris le samedi 26 juillet 1806², où les questions sont annoncées en même temps que la réunion d'un grand Sanhédrin qui ne se réunira qu'en février 1807) suivi de deux décrets l'un du 17 mars 1808 organisant le culte et créant des consistoires, l'autre du 20 juillet 1808 qui obligea les juifs à adopter un nom et un prénom fixe et à en faire la déclaration devant l'officier de l'état civil de leur domicile.

Les Comtadins de leur côté représentent un cas un peu à part que les travaux de René Moulinas ont largement expliqué. Les Juifs d'Avignon en effet se virent intégrés à la nation française dès la décision des Avignonnais le 12 juin 1790 de se réunir à la France. Or pour les Juifs «*l'Assemblée Nationale avait déjà décrété le 28 janvier 1790 que les juifs espagnols, portugais et avignonnais résidant en France bénéficieraient des mêmes droits que les autres habitants.*»³ Ce ne fut pas le cas des Juifs de Carpentras toujours attachés au Pape. La réunion d'Avignon et du Comtat à la France fut officiellement proclamée le 14 septembre 1791. A partir de cette date un destin commun s'applique à tous les juifs de France. Quant aux Comtadins ils sont très nombreux à émigrer⁴. Ils vident leurs régions.

¹ Philippe Bourdrel, *Histoire des Juifs de France, des origines à la Shoah*, Tome 1, Albin Michel, Paris, 2004, p., 184 et suivantes

² Notons au passage que certains se sont récusés comme Vidal Naquet de Montpellier sous prétexte qu'il ne supportait pas l'air de Paris et le rabbin d'Aix Mardochée Crémieux car avait-il dit cette réunion était incompatible avec sa foi

³ Renée Moulinas, *Les Juifs du Pape, Avignon et le Comtat Venaissin*, Albin Michel, Paris, 1992, p., 145 et suivantes. Ce fut le moment où ces juifs abandonnèrent leur chapeau jaune et leur résidence forcée. Les autres juifs du Comtat attendirent l'abolition du chapeau jaune par décret l'Assemblée le 28 octobre 1790. Et encore il fallut du temps pour qu'il fût appliqué.

⁴ En 1808, il n'en reste que 119 à Avignon et 343 à Carpentras. En revanche on compte 168 à Aix et 371 à Nîmes presque tous d'origine comtadine cf. *ibid.*, p 154

Sur le plan démographique

Trois constats aident à comprendre la situation des Juifs

- Tout d'abord la difficulté des sources même si depuis la création des consistoires il y eut plusieurs recensements en France notant la religion, 1831, 1841, 1851, 1861, 1866, et 1872, entraîne une connaissance assez sporadique des phénomènes.

Les consistoires de leur côté, établissent des listes d'où ressort un instantané photographiant la communauté :

- C'est une minorité peu importante en nombre (à peu près 0,4 % de la population totale)
- Elle a une croissance démographique urbaine forte au cours du XIXe (impact de l'immigration)
- Mais elle génère une croissance naturelle assez faible due à un taux de nuptialité et un taux de fécondité faible

En 1872 le dernier recensement où figure la religion donne les chiffres suivants pour les juifs de France. Comme le montre le tableau I, on y repère quelques données qui peuvent être vérifiées dans les statistiques générales de la France notamment conservées à l'INSEE

- La population juive de France s'élève à 49 439⁵ - on peut l'estimer à 40 000 à la fin de l'ancien régime sur 29 000 000 d'habitants -, soit une progression de presque 24%

- Le Consistoire de Marseille s'il est étendu dans l'Espace avec ses 12 départements (Ardèche, Basses et Hautes Alpes, Alpes Maritimes, Bouches-du-Rhône, Corse, Drôme, Gard, Hérault, Lozère, Vaucluse, Var), ne représente qu'un peu plus du dixième de la communauté, avec ses 5292 habitants de confession juive, dont la majorité vivent à Marseille (2662 personnes de confession juive). La population juive française vit essentiellement dans la région parisienne

A la fin du XIXe siècle, 3500 Juifs sont présents à Marseille sur un total de 90 000 à 100 000 en France (chiffre annoncé par Anne Lifshitz-Krams⁶)

Notons quelques invariants : les juifs sont très peu nombreux soit 0,8 % de la population de Marseille (Protestants 4%). Le nombre moyen des personnes de confession juive à Marseille se situe aux alentours de 3000 personnes entre 1877 et 1891.

Tableau I Population juive

	1872		1891	
	Nbre	%	Nbre	%
France	49 439	100	67 770	100
Midi Provence	5292	11	3749	6
Marseille	2662		2090	
Population française	36 102 921			

⁵ Chiffre donné également par Florence Berceot dans son mémoire de Maîtrise : « La communauté juive de Marseille sous la seconde République Regard sur les Femmes Assimilation Renaissance » Aix-Marseille 1991, p., 10 d'après le recensement de 1872 in *Statistiques de La France* 2^e série vol XI Recensement de 1872, Paris, 1873, INSEE

⁶ Anne Lifshitz-Krams, *La Naturalisation des Juifs en France au XIXe siècle, Le choix de l'intégration*, CNRS éditions, Paris, 2002. p. 21

Problème de méthode

Le document sur lequel nous allons travailler est un registre des mariages enregistré par le Consistoire de Marseille pendant la période de 1877 à 1893.

Il pose plusieurs séries de problèmes ; internes d'abord

- 1) il est tenu par le grand rabbin en titre et donc soumis à des oublis ou des lacunes car parfois les mariages sont bien célébrés par le grand rabbin lui-même mais en dehors de Marseille ou de la synagogue, le rite juif (Halakha) n'imposant pas le passage par la synagogue
- 2) il est tenu après coup c'est dire que toutes les rubriques ne sont pas minutieusement tenues. Par exemple les dates et lieux de naissance ne sont pas mentionnés pour un grand nombre et parfois même les dates de mariage. L'année 1893 s'arrête en mai or nous retrouvons dans d'autres sources quatre mariages entre mai et décembre 1893
- 3) N'apparaissent dans ces registres que les mariages religieux et non pas tous les mariages des juifs

Le document utilisé pose des problèmes externes

Tous les registres ne se trouvent pas ensemble, les archives du Consistoire ayant subi quelques dommages plusieurs fois au cours de leur existence ; Citons deux exemples

En 1942 la synagogue est vandalisée par la milice qui a détruit pas mal de «papiers» Quand le rabbin Salzer rentra à Marseille il ne put que le déplorer (cf. sa lettre au grand rabbin de France à la Libération)

Quand les Alliés ont libéré Marseille, ils comptaient parmi eux quelques soldats américains juifs qui furent les premiers à retrouver la Synagogue de la rue Breteuil et c'est un aumônier américain qui célébra la fête de Rosh Hashana en septembre 1944. Parmi ces hommes il se trouva des historiens qui pensant les mettre à l'abri, embarquèrent une partie des documents.

Problèmes d'interprétation enfin

Le registre retient tous les juifs résidents dans le territoire du consistoire. Comment faire le tri des comtadins ? Et qui retenir ?

L'onomastique a été un premier critère.

Mais ensuite fallait-il éliminer ceux qui généralement sont retenus au titre de comtadins dans les diverses listes généalogiques, c'est à dire les descendants des comtadins.

C'est ce que nous avons fait pour arriver à 89 mariages concernant des comtadins.

Les mariages comtadins

Quelle visibilité dans le paysage marseillais ? Leur place

Mariages consistoriaux

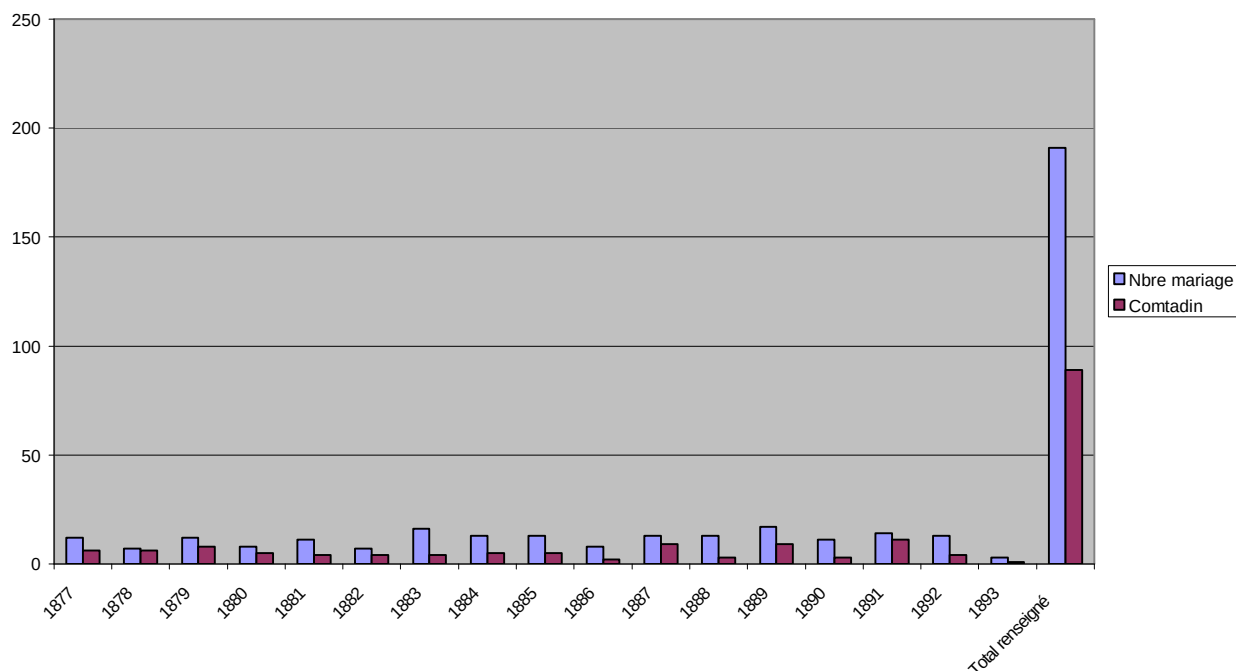


Tableau II Mariages par années

Année	Nombre mariages	Comtadins	%comtadins /total	Année	non consistoriaux ⁷
1877	12	6	50	1877	1
1878	7	6	85,71	1878	4
1879	12	8	66,66	1879	1
1880	8	5	62,5	1880	2
1881	11	4	36,36	1881	1
1882	7	4	57,14	1882	2
1883	16	4	25	1883	3
1884	13	5	38,46	1884	2
1885	13	5	38,46	1885	5
1886	8	2	25	1886	1
1887	13	9	69,23	1887	0
1888	13	3	23,07	1888	0
1889	17	9	52,94	1889	0
1890	11	3	27,27	1890	0
1891	14	11	78,57	1891	1
1892	13	4	30,76	1892	0
1893	3	1	33,33	1893	4
Total renseigné	191	89	46,59	Total renseigné	27

⁷ D'après la liste 13055 aux AD figurant en accès libre sur les site de Jean-Paul Bourlac

Sur 191 mariages renseignés sur leur date, 49% sont le fait de comtadins dans le paysage consistorial marseillais.

La comparaison entre les colonnes 2 et 3 est significative : en 1878 par exemple le nombre de conjoints comtadins représente plus de 85% des conjoints. C'est dire la part importante des comtadins, aucune autre branche de la communauté marseillaise n'a cette place.

Allons plus loin

Sur les 17 ans mentionnés, en moyenne les mariages comtadins se situent aux alentours de 5 mariages par an pour 11 mariages par an pour tout le consistoire

Cela appelle quelques remarques

Et tout d'abord ce chiffre de 11 mariages par an qui peut paraître faible s'explique

1) par le petit nombre de juifs. La comparaison avec la population de Marseille dans l'entre deux guerres peut s'avérer féconde. Marseille compte une population de 10 000 habitants et une moyenne de 20 à 30 mariages par an.

2) par le comportement démographique des juifs

Il faut en effet pointer la faiblesse du taux de nuptialité dans une société où les mariages et naissances sont liés (il n'existe pratiquement pas de ménages monoparentaux et dans la société de l'époque la vie à deux hors mariage est difficilement acceptée). Le taux de nuptialité moyen pour l'ensemble des juifs du consistoire (évaluation haute 3500): 4,5/1000 alors que pour les Marseillais 7,5/1000

Leur origine

Tableau III La répartition géographique des conjoints

Répartition géographique par lieux de naissance regroupés

Origine géographique	Conjoints Comtadins	%*	Conjointes Comtadines	%*
Marseille	20	37,03	38	66,66
Gard	5	9,25	6	10,52
Vaucluse	6	11,11	6	10,52
Reste des BDR	3	5,55	4	7,01
Paris	4	7,40	1	1,75
Alsace	4	7,40	1	1,75
Montpellier	2	3,70	0	0
Toulon	0	0	1	1,75
Lyon	1	1,85	0	0
Bordeaux	2	3,70	0	0
Le Havre	1	1,85	0	0
Allemagne	1	1,85	0	0
Algérie	1	1,85	0	0
Turc ou grec	4	7,40	0	0
		100		100
Total renseigné	54		57	
Total non renseigné	35		32	

*par rapport aux conjoints ou conjointes

D'après ce relevé, il est déjà évident que le groupe des comtadins étudiés ici (nés entre 1830 et 1863) sont implantés dans la région marseillaise et qu'ils restent en minorité dans les régions d'origine (Vaucluse). Mais force est de constater que leurs parents ont essaimé non seulement en Europe mais également dans le bassin méditerranéen.

Le modèle traditionnel de la nuptialité mis en défaut

Deux spécialistes contemporains de la démographie juive, Doris Bensimon et Sergio Della Pergola⁸, dans un ouvrage aujourd'hui considéré comme la référence, ont élaboré, à partir des analyses qu'ils ont pu faire, un modèle⁹ pour les comportements démographiques des Juifs. A partir de ce modèle j'ai construit mon hypothèse de travail en me posant la question de la confrontation avec la réalité comtadine.

Modèle traditionnel	La réalité comtadine
Age relativement jeune du mariage	Age retardé
Mariage arrangé par la famille	Oui le plus souvent mais avec des exceptions nombreuses
Quasi-absence d'hétérogamie religieuse	Hétérogamie religieuse faible mais réelle
	Hétérogamie culturelle et spatiale

Les tableaux et graphiques qui suivent permettent de corroborer cette hypothèse de travail

Regardons tout d'abord l'âge du mariage chez les conjoints à l'aide des deux graphiques suivants.

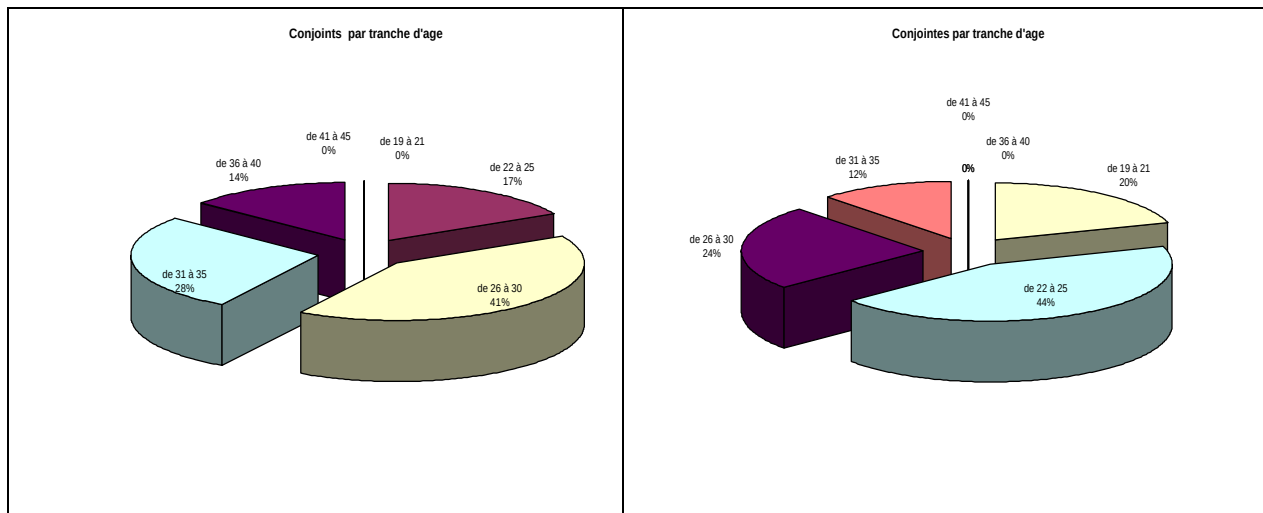
Les hommes se marient plus tard que les femmes, seulement à partir de 22 ans, le plus souvent entre 26 et 30 ans. Quelques-uns (à peine 17% des conjoints) se marient entre 22 et 25 ans ou après 36 ans (14%). Il n'y a pas de mariage après 40 ans dans notre échantillon. Ce qui laisse à penser que les mariages tardifs des hommes non seulement ne rentrent pas dans la catégorie d'un modèle traditionnel mais qu'ils peuvent expliquer en partie la faiblesse du nombre des mariages. En est-il de même pour les femmes ?

Constatons tout d'abord qu'elles se marient plus tôt (20% entre 19 et 21 ans), que la majorité a contracté mariage avant 25 ans. Cependant presque un quart se marie entre 26 et 30 ans et qu'elles ne se marient plus après 35 ans. Elles sont considérées comme trop vieilles. L'homme peut dépasser cette barrière pas la femme ce que vient conforter l'analyse des écarts d'âge au sein des couples.

Quand on regarde les écarts d'âge entre époux on s'aperçoit d'après le petit nombre de fiches qui permettent de calculer ce critère que 30% des conjoints ont le même âge, 40% un écart de moins de 10 ans et 30% un écart de plus de dix ans.

⁸ BENSIMON (Doris) et DELLA PERGOLA (Sergio), *La population juive de France*, CNRS et Institut d'histoire juive contemporaine université de Jerusalem, Jérusalem, 1984.

⁹ Idem, p., 111



Les comtadins se marient-ils entre eux ?

Dans le modèle traditionnel établis par Doris Bensimon et Sergio Della Pergola , l'endogamie est très répandue dans les communautés juives d'avant le XXe siècle. On est frappé en s'appuyant sur le tableau III et sur les graphiques suivants qui l'accompagnent de constater qu'il y a une inversion dans les comportements et que c'est l'hétérogamie culturelle ou spatiale (mariage avec des non comtadins) qui s'impose, faiblement certes mais elle est bien là. L'endogamie reste le fait d'un peu moins de la moitié des couples (49%), les mariages hétérogames représentent un peu plus (51%). Ce sont d'abord les femmes qui sortent de leur cadre communautaire en épousant un non comtadin (29%).

Sur les 89 mariages comtadins renseignés dans le registre étudié 39 sont endogames, 17 conjoints ont épousé des femmes éloignées culturellement et parfois géographiquement, 23 conjointes se sont alliées à des non comtadins. On note également une hétérogamie religieuse qui pointe : parmi ces hommes quelques-uns vont contracter mariage avec ce qu'on appelle alors une prosélyte c'est à dire une convertie (2 cas). Ainsi le 21 juin 1882 Mardochée Valabregue épouse Jeanne, Virginie Boucoiran devenue Sarah. Cette hétérogamie religieuse s'avère plus importante dans les mariages hors consistoriaux, que nous avons trouvés dans d'autres sources¹⁰, et qui sont pour la plupart des mariages mixtes. C'est même sans doute la raison principale mais pas la seule de ces mariages hors synagogue.

Notons enfin que contrairement à ce qui se passe pour les grandes familles juives d'origine allemande, alsacienne ou parisienne, il n'y a ici aucune trace de réseaux matrimoniaux qui puissent favoriser la constitution de dynasties. Cette attitude résulte sans doute de l'appartenance des comtadins à la classe moyenne à quelques exceptions près. Par ailleurs ce phénomène n'a pas encore touché la province.

Conclusion

L'étude de ce registre montre à quel point la réalité et les comportements de cette population comtadine sont bien plus complexes que les stéréotypes auxquels nous sommes habitués.

¹⁰ Tables décennales 13055